

Taski Sani Cid J-flex Spray W1d

Révision: 2017-03-18

Version: 04.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: Taski Sani Cid J-flex Spray W1d

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Usages identifiés:**

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P305 - Nettoyant sanitaires. Procédé manuel

AISE-P306 - Nettoyant sanitaires. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordinnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@sealedair.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons: Tel: 070-245245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Eye Dam. 1 (H318)

Metal Corrosion 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient alcool éthoxylate d'alkyle (Trideceth-8).

Mentions de danger :

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Ingédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
acide citrique monohydraté	201-069-1	5949-29-1	01-2119457026-42	Eye Irrit. 2 (H319)		20-30
alcool éthoxylate d'alkyle	Polymer*	69011-36-5	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)		10-20

* Polymère

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau:	Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Ingestion:	Boire immédiatement un verre d'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.
Protection individuelle des secouristes:	Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux:	Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.
Ingestion:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec du sable sec ou un matériel inerte équivalent.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et

boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Sealed Air. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide citrique monohydraté	-	-	-	-
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
acide citrique monohydraté	-	-	-	-
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide citrique monohydraté	-	-	-	-
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
acide citrique monohydraté	0.44	0.044	-	1000
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
acide citrique monohydraté	34.6	3.46	33.1	-
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible Former le personnel

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué:

Concentration maximale recommandée (%): 1

Contrôles d'ingénierie appropriés: Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide, Rouge

Odeur: Légèrement parfumée

Seuil olfactif: Non applicable

pH: <= 2 pur

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
acide citrique monohydraté	175	Méthode non fournie	1013
alcool éthoxylate d'alkyle	> 200	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable.

Supporte la combustion: Non applicable.

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Pression de vapeur: Non déterminé**Méthode / remarque**

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrediant(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles		
alcool éthoxylate d'alkyle	Négligeable	Méthode non fournie	20-25

Densité de vapeur: Non déterminé**Densité relative:** ≈ 1.10 (20 °C)**Solubilité dans/miscibilité avec Eau:** Complètement miscible**Méthode / remarque**

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrediant(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
acide citrique monohydraté	880	Méthode non fournie	20
alcool éthoxylate d'alkyle	Soluble	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**Viscosité:** Non déterminé**Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant**9.2 Autres informations****Tension superficielle (N/m):** Non déterminé**Corrosion vis à vis des métaux:** Corrosif(ve)Non approprié pour la classification de ce produit
Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les alcalins et les métaux. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange::

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous::

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrediant(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)

acide citrique monohydraté	LD ₅₀	5400	Souris	OECD 401 (EU B.1)	
alcool éthoxylate d'alkyle	LD ₅₀	> 300 - 2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide citrique monohydraté	LD ₅₀	> 2000	Rat	Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique monohydraté	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool éthoxylate d'alkyle	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique monohydraté	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool éthoxylate d'alkyle	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide citrique monohydraté	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

Sensibilisation par inhalation

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
acide citrique monohydraté	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool éthoxylate d'alkyle	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie

Cancérogénicité

Ingédient(s)	Effets
acide citrique monohydraté	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
--------------	---------	------------------	----------------------	---------	---------	--------------------	--------------------------------------

			corporé/jour)				
acide citrique monohydraté			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool éthoxylate d'alkyle	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporé/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique monohydraté	NOAEL	4000	Rat	Méthode non fournie	5	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité dermique subchronique

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporé/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité par inhalation subchronique

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporé/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrediént(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporé/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
acide citrique monohydraté	Oral(e)		2000	Rat	Méthode non fournie	90 jour(s)	Pas d'effets observés	
alcool éthoxylate d'alkyle	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	

STOT-exposition unique

Ingrediént(s)	Organe(s) affecté(s)
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable

STOT-exposition répétée

Ingrediént(s)	Organe(s) affecté(s)
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrediént(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
---------------	---------	--------	---------	---------	-------

		(mg/l)			d'exposition (h)
acide citrique monohydraté	LC ₅₀	440	<i>Leuciscus idus</i>	OECD 203 (EU C.1)	48
alcool éthoxylate d'alkyle	LC ₅₀	1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide citrique monohydraté	LC ₅₀	1535	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	24
alcool éthoxylate d'alkyle	EC ₅₀	1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide citrique monohydraté	LC ₅₀	425	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	168
alcool éthoxylate d'alkyle	EC ₅₀	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
acide citrique monohydraté	EC ₀	> 10000	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	16 heure(s)
alcool éthoxylate d'alkyle	EC ₁₀	> 10000	<i>Boues activées</i>	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté						
alcool éthoxylate d'alkyle						

acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles		-	
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>	-	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208	-	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique monohydraté		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
acide citrique monohydraté		Méthode non communiquée	97 % en 28 jours(s)	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable
alcool éthoxylate d'alkyle		CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobies et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique monohydraté	-1.72	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique	Pas de données				

monohydraté	disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
acide citrique monohydraté	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 14* - acides.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU 3265

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (acide citrique)
Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (citric acid)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 8

Etiquette(s): 8

14.4 Groupe d'emballage: III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: C3

Code de restriction en tunnels: E

Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques 5 - 15%
parfums, Benzyl Salicylate, Hexyl Cinnamal, Butylphenyl Methylpropional, Limonene,
Alpha-Isomethyl Ionone

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MS1000341

Version: 04.1

Révision: 2017-03-18

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 453/2010, annexe II du Règlement (CE) N°1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité